

Délibération n°028-2024

Budget Primitif 2024 du service annexe de l'eau

Conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
23	13	15
Date de convocation		
22 mars 2024		
Secrétaire de séance		
Cyril QUIOT		

Le vingt-huit mars deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOURNIER, maire.
Etaient présents : Jean-Marie FOURNIER, Catherine CLIMENT, Thierry PESENTI, Delphine POIRIER, Brigitte GAYAUD, Frédéric MARTIN, Myriam SEVENERY, Cyril QUIOT, Sandrine CARRIERE, Régis BLAYRAT, Sonia BONNET-TELLIER, Claude CADENAT, Christian ALEX
Ont donné procuration : Éric ORTIZ à Jean-Marie FOURNIER, Sébastien ANDEVERT à Catherine CLIMENT

Absents : Elisabeth RHODE-BERNARD, Samuel MICHELON, Claire FABRE-PILLEMENT, Nicolas FONT, Sarah AIT-IDIR, Cédric DAYDE, Christophe RENAUD, Mélanie SALLE

Rapporteur : Frédéric MARTIN, adjoint délégué aux finances

Suivant les dépenses et les recettes prévisionnelles liées à l'exécution des missions de services publics, et dans le respect des orientations budgétaires présentées et débattues en séance du 29 février dernier, il est proposé d'adopter le budget primitif 2024 du service annexe d'adduction d'eau potable.

Le budget est voté par chapitres, tant en section d'exploitation qu'en section d'investissement ; et il est présenté en équilibre.

Les comptes prévisionnels par chapitres de la section d'exploitation s'établissent donc ainsi :

CHAPITRES		BP
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 750
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 500
66	CHARGES FINANCIERES	5 901
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	58 427
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	41 907
TOTAL DEPENSES		119 485
RECETTES		
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	100 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	19 485
TOTAL RECETTES		119 485

Les comptes prévisionnels par chapitres de la section d'investissement s'établissent ainsi :

CHAPITRES		BP
INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
16	EMPRUNTS ET DETTE	11 981
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 721
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	410 918
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	19 482
TOTAL DEPENSES		448 105
RECETTES		
10	DOTATIONS	51 965
001	EXCÉDENT REPORTÉ	295 806
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	41 907
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	58 427
TOTAL RECETTES		448 105

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
Vu le rapport d'orientations budgétaires 2024,
Vu l'avis et les travaux de la Commission des Finances,
Où l'exposé du Rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE

Le budget primitif 2024 du service annexe d'adduction d'eau potable, tel qu'il sera annexé à la présente délibération.

Le Secrétaire de séance
Cyril QUIOT



Le Maire
Jean-Marie FOURNIER



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois suivant sa publication. La saisine du tribunal peut être effectuée sur l'application informatique « Télérecours citoyens » depuis le site internet : www.telerecours.fr